

---

# Agriculture, Aquaculture et Pêches

**RAPPORT ANNUEL  
2020-2021**

**Agriculture, Aquaculture et Pêches**  
**Rapport annuel 2020-2021**

Province du Nouveau-Brunswick  
C.P. 6000,  
Fredericton (N.-B.)  
E3B 5H1 CANADA

[www.gnb.ca](http://www.gnb.ca)

ISBN 978-1-4605-2954-6 (version imprimée bilingue)  
ISBN 978-1-4605-2955-3 (version PDF française)  
ISBN 978-1-4605-2956-0 (version PDF anglaise)

ISSN 1929-8242 (version imprimée bilingue)  
ISSN 2369-3908 (PDF : version française)  
ISSN 2369-3908 (PDF : version anglaise)

13538 | 2021.11 | imprimé au Nouveau-Brunswick

## LETTRES D'ACCOMPAGNEMENT

**De la ministre à la lieutenant-gouverneure**  
**Son Honneur l'honorable Brenda Murphy**  
**Lieutenant-gouverneure du Nouveau-Brunswick**

Madame la Lieutenant-Gouverneure,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel du ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches du gouvernement du Nouveau-Brunswick pour l'exercice financier du 1<sup>er</sup> avril 2020 au 31 mars 2021.

Le tout respectueusement soumis,



L'honorable Margaret Johnson  
Ministre

---

**De la sous-ministre à la ministre**  
**L'honorable Margaret Johnson,**  
**Ministre de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches**

Madame la Ministre,

J'ai le plaisir de vous présenter le rapport annuel faisant état des activités du ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches au cours de l'exercice financier du 1<sup>er</sup> avril 2020 au 31 mars 2021.

Le tout respectueusement soumis,



Cathy LaRoche  
Sous-ministre

# Table des matières

Message de la ministre . . . . .	1
Message de la sous-ministre . . . . .	2
Priorités du gouvernement . . . . .	3
Faits saillants . . . . .	4
Résultats en matière de rendement. . . . .	5
Survol des activités du Ministère. . . . .	9
Vue d'ensemble des divisions et faits saillants . . . . .	10
Renseignements financiers. . . . .	16
Résumé des activités de dotation . . . . .	17
Résumé des projets de loi et des activités législatives. . . . .	18
Résumé des activités liées aux langues officielles . . . . .	19
Résumé des recommandations du Bureau du vérificateur général . . . . .	20
Rapport sur la <i>Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public</i> . . . . .	21

# Message de la ministre

Au Nouveau-Brunswick, nos industries de l'agriculture, de l'aquaculture et des pêches jouent un rôle de premier plan dans notre vie quotidienne.

Il est extrêmement important de prendre le temps de reconnaître et de féliciter les personnes vaillantes qui œuvrent dans ces secteurs, et de souligner le travail qu'elles accomplissent chaque jour pour rendre nos vies meilleures.

Il est également important de reconnaître les façons dont le secteur a été touché au cours de la dernière année et les façons dont il a fallu s'adapter pour continuer à prendre de l'essor.

Je suis heureuse que le ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches ait été en mesure d'offrir un soutien à tous les secteurs par l'intermédiaire de programmes et de conseils visant à protéger la santé et la sécurité des travailleurs en atténuant et en limitant la propagation de la COVID-19.

Je suis également fière de pouvoir dire que, même si la pandémie a engendré de nombreuses difficultés, elle n'a pas empêché le travail très important d'être accompli pour continuer à développer ces industries.

Au cours de cette dernière année, nous avons créé un Programme de développement de l'agriculture autochtone afin de soutenir les intérêts des Premières Nations dans l'industrie de l'agriculture et de l'agroalimentaire, et nous avons mis sur pied une équipe collaborative interinstitutions formée de représentants fédéraux et provinciaux afin de rationaliser l'examen des projets autochtones dans les secteurs de l'agriculture, de l'aquaculture et des pêches.

Nous étions aussi le premier territoire à reprendre ses activités promotionnelles en Chine après la première vague de fermetures causées par la pandémie, reconnaissant que le marché en ligne et le marché de détail de la Chine offrent d'excellentes solutions de rechange à l'absence de possibilités de ventes aux États-Unis et en Europe.

Ces réalisations, ainsi que de nombreuses autres, n'auraient pas vu le jour sans le travail acharné des gens du Nouveau-Brunswick, tant au sein des industries qu'au sein de notre ministère. Je les remercie tous de leurs diverses contributions, qui nous aident pendant que nous continuons de développer nos industries de l'agriculture, de l'aquaculture et des pêches, tant chez nous que partout dans le monde.



L'honorable Margaret Johnson  
Ministre de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches

# Message de la sous-ministre

Durant la période visée par le rapport annuel de 2020-2021, le ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches a été confronté à des défis sans précédent en raison de la pandémie de COVID-19. Puisque bon nombre de nos voies habituelles d'exploitation et de promotion n'étaient pas disponibles, nous avons opéré un changement radical afin de modifier nos approches, dans le but de continuer à soutenir les entreprises et les organisations et de stimuler le secteur privé.

À la suite de ce changement, nous avons été en mesure de veiller à ce que l'industrie alimentaire du Nouveau-Brunswick soit représentée sur les marchés européens, asiatiques et nord-américains clés, même lorsque les salons professionnels internationaux étaient annulés ou faisaient l'objet de restrictions importantes. Pendant cette période, nous avons également été en mesure d'établir et de conserver une diversification des marchés sur des marchés clés de l'Europe et de l'Asie.

Plus près de chez nous, nous avons réalisé plusieurs points prioritaires au cours de la dernière année. Nous sommes fiers d'avoir mis au point un plan d'action afin d'améliorer les ratios d'autosuffisance alimentaire de notre province et la stabilité et la solidité de notre propre approvisionnement alimentaire local. Nous avons également lancé la Stratégie sur les boissons et les aliments locaux pour 2021-2025, qui nous permettra d'atteindre trois objectifs : Cultiver NB, Acheter NB et Nourrir NB.

Tout au long de la pandémie de COVID-19, nous avons constaté un intérêt croissant pour les aliments et les boissons produits localement. Pour nous, cela signifie qu'en renforçant le système alimentaire, nous travaillons également à la croissance, au développement et à la viabilité de nos secteurs des aliments et des boissons locaux.

Nous nous engageons à travailler avec les industries et les intervenants afin de poursuivre la croissance de nos secteurs de l'agriculture, de l'aquaculture et des pêches, qui sont d'une importance majeure pour l'économie et l'emploi du Nouveau-Brunswick, en particulier dans nos collectivités côtières et rurales.

Aucune de ces réalisations n'aurait été possible sans nos employés. Leur contribution est hautement respectée par les intervenants de notre industrie et revêt à leurs yeux une grande valeur, et je les remercie de leur passion et de leur dévouement envers le travail qu'ils accomplissent chaque jour. Nous devrions tous être fiers de nos réalisations en 2020-2021.



Cathy LaRochelle  
Sous-ministre

# Priorités du gouvernement

## AU SERVICE NÉO-BRUNSWICKOISES ET NÉO-BRUNSWICKOIS : UNE ÉQUIPE, UN GNB

**Une équipe, un GNB** est une nouvelle façon collaborative d'aborder notre travail. Elle représente une fonction publique qui travaille ensemble comme une seule unité pour les gens du Nouveau-Brunswick. Nous avons découvert de nouvelles façons novatrices de poursuivre nos activités, des moyens qui nous ont permis d'atteindre les résultats nécessaires à la population du Nouveau-Brunswick, et nous travaillons avec plus d'efficacité et d'efficience que jamais. Notre nouvelle voie vers l'avenir comprend un état d'esprit axé sur les objectifs, l'urgence et les résultats.

Nous travaillons chaque jour à améliorer la façon dont les ministères :

- communiquent entre eux;
- travaillent ensemble sur d'importants projets; et
- visent les objectifs et la responsabilisation.

## GESTION DE LA STRATÉGIE ET DES OPÉRATIONS

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick (GNB) utilise un système de gestion officielle qui met à profit les pratiques opérationnelles d'avant-garde pour l'élaboration, la communication et la révision des stratégies. Ce processus procure aux services publics un moyen éprouvé de mettre la stratégie en œuvre, d'accroître la responsabilisation et de favoriser l'amélioration continue.

L'élaboration de la stratégie, à l'aide du système de gestion officielle, commence par la feuille de route du gouvernement pour l'avenir du Nouveau-Brunswick, qui est axée sur les priorités clés et l'importance de rendre des comptes au public.

## PRIORITÉS DU GOUVERNEMENT

Notre vision pour 2020-2021 est celle d'un Nouveau-Brunswick dynamique et durable. Pour progresser vers la réalisation d'une telle vision, nous devons nous concentrer sur les priorités du gouvernement.

- Un secteur privé dynamisé
- Des communautés dynamiques et viables
- Un gouvernement abordable, prêt à agir et hautement performant
- Des soins de santé publics fiables
- Une éducation de première classe, et
- L'environnement

## RÉPONSE À LA COVID-19

Parmi les priorités du GNB au cours de la dernière année, la réponse à la pandémie de COVID-19 était au premier plan. Notre ministère a soutenu le GNB dans sa réponse à la pandémie par les moyens suivants : en déployant des effectifs pour contribuer aux efforts de lutte contre la COVID-19 et en modifiant les procédures opérationnelles normalisées afin de se conformer aux directives de Santé publique. Les services indispensables ont été maintenus tout au long de la pandémie de COVID-19. Les bureaux à l'échelle de la province ont été équipés au moyen de mesures de sécurité renforcées afin de garantir un retour au travail sécuritaire.

# Faits saillants

Durant l'exercice financier 2020-2021, le ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches s'est concentré sur ces priorités gouvernementales par les moyens suivants :

- Lancement de la Stratégie sur les boissons et les aliments locaux 2021-2025.
- Élaboration d'un plan d'action à 10 piliers afin d'améliorer le ratio d'autosuffisance alimentaire du Nouveau-Brunswick et la stabilité et la robustesse de notre approvisionnement alimentaire local, tout en soutenant nos producteurs et fabricants de produits alimentaires.
- Collaboration avec BioNB, Opportunités Nouveau-Brunswick, le ministère des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie du Nouveau-Brunswick et le ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du Canada en vue d'un examen des occasions d'agriculture en environnement contrôlé pour le Nouveau-Brunswick, ce qui s'est traduit par une augmentation de 33 p. 100 de la croissance en mètres carrés dans ces installations en 2020.
- Création d'un programme de développement de l'agriculture autochtone dans le cadre du Partenariat canadien pour l'agriculture afin de soutenir les intérêts des Premières Nations dans l'industrie de l'agriculture et de l'agroalimentaire.
- Mise sur pied d'une équipe collaborative interinstitutions formée de représentants du gouvernement fédéral et du gouvernement provincial afin de rationaliser l'examen des projets autochtones dans les secteurs de l'agriculture, de l'aquaculture et des pêches.
- Efforts déployés en vue de retenir les services de sociétés d'experts-conseils sur place afin d'établir et de conserver une diversification des marchés sur les marchés internationaux clés du secteur alimentaire de la province, y compris l'Europe, l'Asie et la Corée, pendant la pandémie mondiale de COVID-19.
- Premier territoire à entreprendre des activités promotionnelles en Chine après les fermetures causées par la pandémie de COVID-19. Le Ministère a réagi rapidement à la réouverture des marchés à la suite de la première vague de COVID-19, reconnaissant que le marché de détail et le marché en ligne de la Chine offriraient une excellente solution de rechange à la fermeture de l'industrie de la restauration aux États-Unis et en Europe.
- Offre d'un soutien à tous les secteurs par l'intermédiaire de programmes et de conseils visant à atténuer la propagation de la COVID-19 afin de protéger la santé et la sécurité des travailleurs.



# Mesures de rendement

## EXPORTATIONS GLOBALES DE PRODUITS AGROALIMENTAIRES ET DE PRODUITS DE LA MER

### DESCRIPTION DE LA PRIORITÉ

Permettre la croissance des secteurs de l'agroalimentaire et des produits de la mer en augmentant le nombre de ventes à l'exportation à l'extérieur du Canada à raison de 3 p. 100 en 2020.

### IMPORTANCE DE LA PRIORITÉ

Les exportations de produits agroalimentaires et de produits de la mer contribuent considérablement à l'économie du Nouveau-Brunswick. Les investissements dans la promotion des produits de la mer du Nouveau-Brunswick et l'assistance aux entreprises du Nouveau-Brunswick pour qu'elles puissent pénétrer des marchés stratégiques devraient augmenter la valeur globale des exportations au cours des prochaines années.

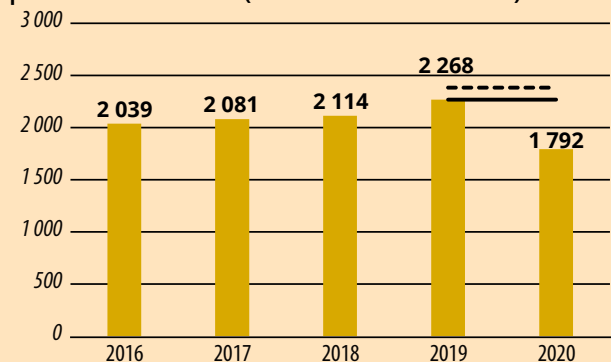
### RENDEMENT GÉNÉRAL

La cible des ventes de produits agroalimentaires et de produits de la mer à l'exportation n'a pas été atteinte en 2020. La valeur des exportations a diminué de 21 p. 100, principalement en raison des perturbations des marchés mondiaux causées par la pandémie de COVID-19.

### DESCRIPTION DE LA MESURE

Cette mesure porte sur la valeur de tous les produits agroalimentaires et produits de la mer acheminés à des clients à l'extérieur du Canada.

### Exportations de produits agroalimentaires et de produits de la mer (en millions de dollars)



- Référéncé : 2 268 millions de dollars en 2019
- - - - Cible : 2 336 millions de dollars (croissance de 3 p. 100 par rapport à 2019)
- Résultat réel : 1 792 millions de dollars

### QUELLES INITIATIVES OU QUELS PROJETS ONT ÉTÉ ENTREPRIS POUR ATTEINDRE LE RÉSULTAT?

Un changement radical a dû être opéré pour faire face à l'effondrement du marché et aux problèmes d'accès dans les premiers stades de la pandémie mondiale. Les services de consultants sur place ont été retenus en Asie et en Europe afin d'obtenir rapidement des rapports exacts sur les conditions commerciales internationales, et des solutions de rechange aux salons professionnels ont été mises au point à l'aide de plateformes virtuelles et d'activités novatrices de jumelage virtuel. Des activités de réseautage et de promotion ont été tenues en Asie et en Europe afin d'entretenir et d'élargir le réseau d'acheteurs et d'influenceurs potentiels du Nouveau-Brunswick. Le contenu numérique est devenu de plus en plus essentiel à la réussite du Nouveau-Brunswick et des investissements ont été réalisés afin de soutenir les principaux produits alimentaires. Un accent prononcé sur les ventes au détail, en particulier sur les ventes intérieures, a été instauré et soutenu, ce qui s'est soldé par une augmentation des ventes d'aliments et de boissons locaux. À mesure que la pandémie mondiale évoluait, le Nouveau-Brunswick a été le premier sur les marchés mondiaux à participer à des salons professionnels virtuels (mai 2020 en Chine) et à des activités promotionnelles adaptées à notre industrie.

## CROISSANCE DE LA PRODUCTION D'HUÎTRES

### DESCRIPTION DE LA PRIORITÉ

Faciliter la croissance dans l'industrie ostréicole à raison de 10 p. 100 par année civile, de 2017 à 2021.

### IMPORTANCE DE LA PRIORITÉ

L'industrie ostréicole est un important créateur d'emplois et d'activités économiques dans les collectivités côtières rurales du littoral Est du Nouveau-Brunswick. Bien que le secteur de la conchyliculture ait connu une croissance sans précédent au Nouveau-Brunswick au cours de la dernière décennie, il reste des possibilités d'expansion supplémentaire, permettant de créer des emplois et d'améliorer la croissance économique. Le nombre de sacs sur un site est directement lié au stock de ce site.

### RENDEMENT GÉNÉRAL

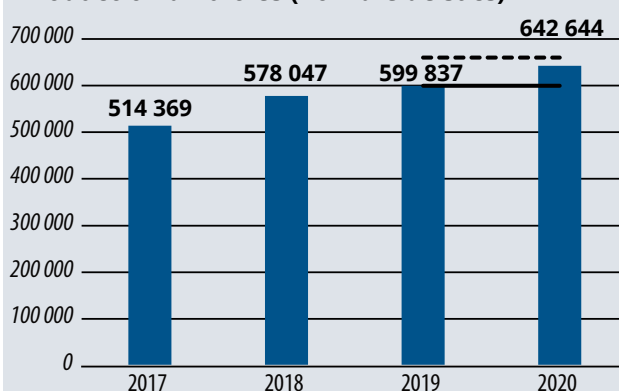
Le nombre de sacs de production d'huîtres dans l'eau a augmenté de 7 p. 100 par rapport à 2019. Ce taux était inférieur à l'augmentation ciblée de 10 p. 100 du taux de croissance annuel, en raison des événements imprévus causés par la COVID-19. Cela correspond à une croissance globale de 25 p. 100 depuis 2017.

La quatrième année de la Stratégie de développement de la conchyliculture au Nouveau-Brunswick 2017-2021 s'est terminée et, même s'il y a eu des difficultés par rapport à l'atteinte du nombre de sacs ciblé, plusieurs autres cibles ont été dépassées. Une autre cible de la stratégie consistait à enregistrer pour 30 millions de dollars de ventes d'huîtres de taille marchande au plus tard en 2021, cible qui a été dépassée en 2018 (34,3 millions de dollars), en 2019 (35 millions de dollars) et en 2020 (33,1 millions de dollars). La cible connexe consistait à obtenir une valeur à la ferme de 12 millions de dollars. Les chiffres de ventes d'huîtres de taille marchande en 2018 (14,8 millions de dollars), en 2019 (15,3 millions de dollars) et en 2020 (12,9 millions de dollars) ont tous dépassé cette cible. Il importe de noter que la baisse de valeur relevée en 2020 s'explique en partie par une réduction du prix moyen d'une huître à 0,39 \$.

### DESCRIPTION DE LA MESURE

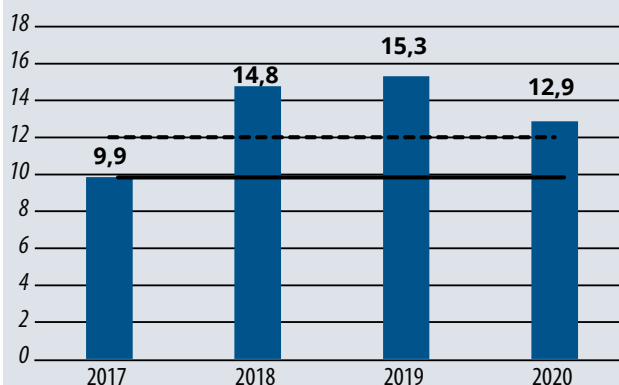
Cette mesure utilise le nombre total de sacs de production d'huîtres dans l'eau, par année civile, pour rendre compte du taux de croissance annuel de la production d'huîtres du Nouveau-Brunswick. De plus, la valeur à la ferme reflète la croissance annuelle des ventes d'huîtres de la taille du marché.

### Production d'huîtres (nombre de sacs)



— Référence : 599 837 sacs (résultat de 2019)  
- - - - Cible : croissance de 10 p. 100 par rapport à 2019 (659 821 sacs)  
Résultat réel : croissance de 7 p. 100 par rapport à 2020 (642 644 sacs)

### Valeur à la ferme des huîtres de taille marchande (en millions de dollars)



— Référence : 15,3 millions de dollars en 2019  
- - - - Cible : 12 millions de dollars d'ici 2021  
Résultat réel : 12,9 millions de dollars en 2020

### **QUELLES INITIATIVES OU QUELS PROJETS ONT ÉTÉ ENTREPRIS POUR ATTEINDRE LE RÉSULTAT?**

Ce résultat a été atteint dans le cadre de la Stratégie de développement de la conchyliculture au Nouveau-Brunswick 2017-2021 du Ministère. Cette stratégie vise à favoriser une croissance ordonnée de l'industrie conchylicole du Nouveau-Brunswick, tout en reconnaissant l'importance de la protection de l'environnement et la coexistence avec d'autres utilisateurs des espaces marins. Cinq grands objectifs ont été fixés pour orienter les efforts visant à accroître la production conchylicole. On a recensé des mesures stratégiques, correspondant aux priorités, dont la mise en œuvre est coordonnée par le ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches du Nouveau-Brunswick, par l'intermédiaire d'un comité multipartite (le Comité directeur de la Stratégie de développement de la conchyliculture) qui comprend des représentants de l'industrie et des Premières Nations.

## AGRICULTURE EN ENVIRONNEMENT CONTRÔLÉ AU NOUVEAU-BRUNSWICK

### DESCRIPTION DE LA PRIORITÉ

Permettre la croissance dans le secteur maraîcher en augmentant le nombre de mètres carrés des installations d'agriculture en environnement contrôlé qui produisent des légumes, ce qui à son tour augmentera les recettes monétaires agricoles. La cible pour la production s'élève à 30 000 mètres carrés d'ici 2024.

### IMPORTANCE DE LA PRIORITÉ

Le modèle d'autosuffisance alimentaire du N.-B. a permis de déterminer que les légumes (à l'exclusion des pommes de terre) comportent l'un des écarts les plus importants entre ce que la province produit et ce qu'elle consomme. Le taux d'autosuffisance du Nouveau-Brunswick en production de légumes ne s'élève qu'à 9,4 p. 100 (2019). Le taux d'autosuffisance en tomates, l'une des principales cultures produites à l'année dans des installations d'agriculture en environnement contrôlé, ne s'élève qu'à 1,2 p. 100. Il s'agit là d'une occasion de croissance de l'agriculture en environnement contrôlé pour les nouveaux venus, les producteurs existants et les participants autochtones. En augmentant l'espace de production de l'agriculture en environnement contrôlé, le taux d'autosuffisance en aliments augmentera.

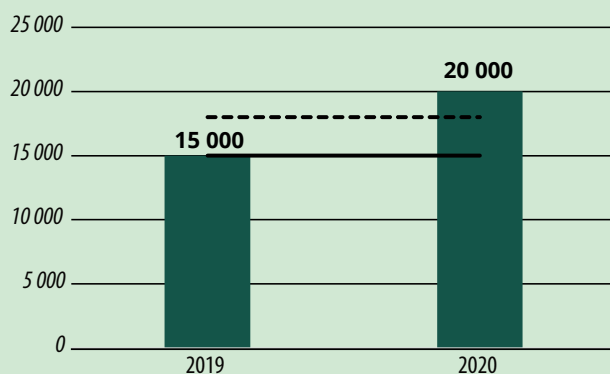
### RENDEMENT GÉNÉRAL

Le nombre de mètres carrés dans le secteur de l'agriculture en environnement contrôlé a augmenté entre 2019 et 2020, passant de 15 000 mètres carrés à 20 000 mètres carrés, soit une croissance de 33 p. 100. Les recettes monétaires agricoles des légumes cultivés en serre ont augmenté de 23 p. 100 au cours de la même période (de 1 120 000 \$ en 2019 à 1 381 000 \$). Les nouveaux mètres carrés des installations d'agriculture en environnement contrôlé n'ont pas engendré une année complète de recettes monétaires agricoles, car bon nombre d'entre eux ont été construits au cours de la saison de culture de 2020.

### DESCRIPTION DE LA MESURE

L'ajout de mètres carrés supplémentaires de superficie d'agriculture en environnement contrôlé est mesuré à l'aide des demandes de financement dans le cadre du programme de développement de l'industrie des fruits et légumes, qui détermine les mètres carrés ajoutés chaque année aux installations d'agriculture en environnement contrôlé. Les données sur l'augmentation des recettes monétaires agricoles tirées des légumes cultivés en serre ont été fournies par Statistique Canada.

### Mètres carrés d'agriculture en environnement contrôlé



— Référence : 15 000 mètres carrés (2019)  
- - - - Cible : 30 000 mètres carrés d'ici 2024 ou 3 000 mètres carrés supplémentaires par année (18 000 mètres carrés en 2020)  
Résultat réel : 20 000 mètres carrés atteints en 2020

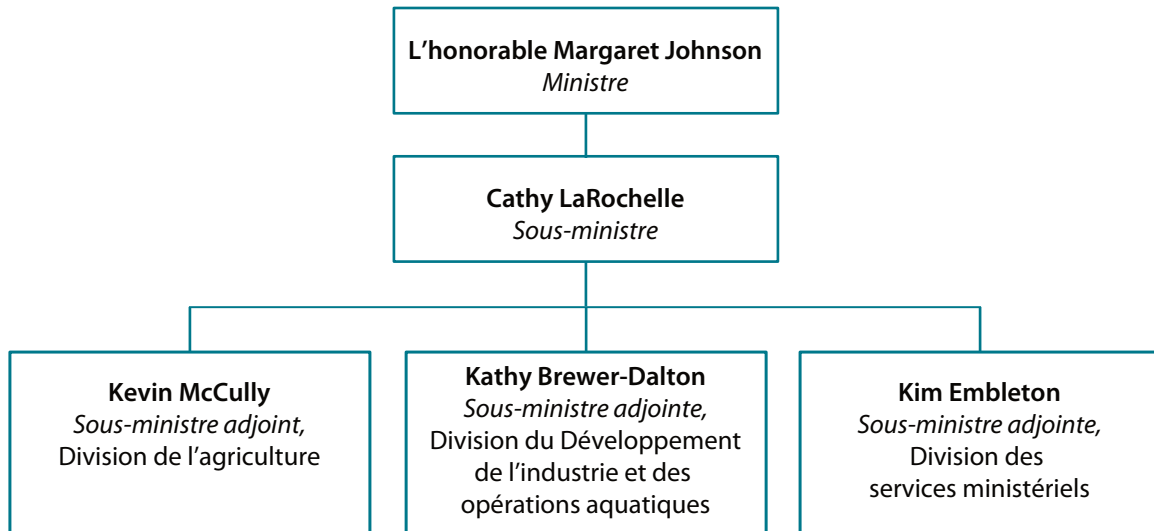
### QUELLES INITIATIVES OU QUELS PROJETS ONT ÉTÉ ENTREPRIS AU COURS DE L'ANNÉE VISÉE PAR LE RAPPORT POUR ATTEINDRE LE RÉSULTAT?

En 2020, le financement accordé pour le programme de développement de l'industrie des fruits et légumes a été augmenté de 100 000 \$ à environ 500 000 \$, ce qui s'est soldé par une augmentation considérable de la superficie de culture.

# Survol des activités du Ministère

Le mandat du ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches consiste à élaborer et à mettre en place une approche de développement global pour les secteurs de l'agriculture, de l'aquaculture et des pêches et les secteurs à valeur ajoutée. Cette approche vise à améliorer la compétitivité économique et à assurer le développement responsable de ces secteurs et des industries connexes.

## ORGANIGRAMME DE HAUT NIVEAU



# Vue d'ensemble des divisions et faits saillants

Le Ministère fournit des programmes et des services ciblés, ainsi qu'une orientation stratégique pour appuyer les possibilités de développement économique dans les secteurs de la production primaire et à valeur ajoutée de l'agriculture, de l'aquaculture et des pêches.

Veillez prendre note que le budget et les dépenses pour l'administration commune du ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches et du ministère des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie sont consignés dans le rapport annuel 2020-2021 de ce dernier. Cette administration commune concerne la Division des services ministériels.

## AGRICULTURE

La Division de l'agriculture se compose de quatre directions : les **Services de santé animale**, le **Développement des cultures**, le **Développement du secteur du bétail** et le **Développement des pommes de terre**.

La **Direction des services de santé animale** offre des services vétérinaires sur le terrain et des services diagnostiques de laboratoire au secteur de l'élevage et appuie d'importants programmes connexes dans l'intérêt du public (p. ex. la rage, la Société protectrice des animaux du Nouveau-Brunswick). Les Services de santé animale offrent des soins de santé aux animaux sur les fermes, des services techniques et des services de surveillance des maladies aux intervenants des secteurs agricole et équin à l'échelle de la province, 365 jours par an (24 heures sur 24).

### Faits saillants

- ♦ Les 18 vétérinaires du Ministère ont parcouru plus de 760 000 km vers toutes les régions de la province et effectué 8 172 visites de fermes pour favoriser la santé et le développement de l'industrie de l'élevage. Le Laboratoire vétérinaire provincial a soutenu les vétérinaires ministériels et d'autres clients grâce à des travaux de diagnostic, en réponse à plus de 3 600 demandes.
- ♦ La Direction a effectué environ 70 000 analyses au Laboratoire vétérinaire provincial et au Laboratoire des maladies animales exotiques, y compris 175 analyses de dépistage de la rage. Ces analyses soutiennent le rôle des laboratoires en matière de promotion et de protection de la santé animale, de santé publique, de responsabilité réglementaire, de bien-être animal et d'autres fonctions relatives à la surveillance et à la lutte contre les maladies au Nouveau-Brunswick.

- ♦ Diriger et coordonner la distribution de 365 875 appâts contenant un vaccin antirabique oral, distribués par voie aérienne et à la main sur 5 700 km<sup>2</sup> dans le sud-ouest et l'ouest du Nouveau-Brunswick. Cela a été réalisé grâce à la collaboration et au soutien du ministère de la Santé et du ministère des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie. Un cas associé à la variante de la rage du raton laveur a été signalé au cours de l'exercice 2020-2021.

La **Direction du développement des cultures** offre des services de conseil technique, de recherche stratégique et innovatrice, de suivi et élabore et met en œuvre des initiatives et des programmes sectoriels stratégiques.

### Faits saillants

- ♦ La Direction a élaboré et offert un programme de développement de l'industrie des fruits et légumes afin de soutenir la croissance. Le taux d'autosuffisance du Nouveau-Brunswick en production de légumes (à l'exclusion des pommes de terre) ne s'élève qu'à 9,4 p. 100, et celui en production de fruits ne s'élève qu'à 36 p. 100. Le programme soutient les producteurs qui souhaitent augmenter leur capacité de production par l'intermédiaire de l'adoption de technologies pour rallonger la saison, de l'augmentation de la capacité d'entreposage à la ferme et de l'investissement dans un équipement à la ferme qui permet d'améliorer l'automatisation et l'efficacité. Le Ministère a soutenu 53 projets d'une valeur d'environ 920 000 \$. Quarante-cinq maraîchers, nouveaux et établis, ont reçu une approbation pour le financement de trente-trois projets de serre, de deux projets de culture hydroponique, de huit projets d'entreposage à la ferme et de dix projets d'expansion.

- ♦ La Direction a mené un sondage auprès des fruiticulteurs et des maraîchers afin de cerner les obstacles qui limitent leur capacité à développer leurs activités. Ces renseignements ont été utilisés pour améliorer les programmes et cibler les barrières qui limitent leur croissance
- ♦ La Direction a continué de soutenir les clients grâce à la prestation de services et de programmes complémentaires de conseil technologique par l'intermédiaire de technologies virtuelles pendant la pandémie.

La **Direction du développement du secteur du bétail** offre des services de conseil technique, de recherche et d'une surveillance stratégique et innovatrice, de suivi et élabore et met en oeuvre des initiatives et des programmes sectoriels stratégiques. La Direction s'occupe également de la Commission des grains du Nouveau-Brunswick.

### Faits saillants

- ♦ La Direction a contribué à soutenir les secteurs de l'élevage dans la gestion des répercussions de la pandémie, y compris le transfert de renseignements essentiels concernant les directives sur la sécurité, les perturbations de la chaîne d'approvisionnement, les mesures de restriction aux frontières et l'amélioration des programmes, afin d'aider les producteurs à s'adapter aux répercussions de la pandémie.
- ♦ La Direction a mené un sondage auprès du secteur des abattoirs afin de recueillir des renseignements sur les problèmes et les possibilités. Ces renseignements ont été utilisés pour élaborer des mesures de soutien stratégiques pour le secteur, qui ont favorisé l'expansion des abattoirs afin de tirer profit d'une hausse de la demande pour des produits de viande locaux.
- ♦ La Direction a offert son soutien dans le cadre de 32 projets locaux de transformation de la viande d'une valeur de 574 000 \$. Au total, 16 abattoirs/boucheries/marchés agricoles directs ont été approuvés pour le financement pour diverses améliorations, y compris une nouvelle capacité de réfrigération/congélation, un nouvel équipement de transformation et d'emballage et des améliorations en matière de salubrité alimentaire.
- ♦ La Direction a dirigé la formation d'un groupe de travail maritime sur l'autosuffisance alimentaire aux fins de collaboration sur les possibilités d'amélioration de la production et de la transformation des aliments dans les Maritimes.

- ♦ La Direction a mené un sondage auprès des intervenants de l'élevage afin de cerner les possibilités de croissance dans le secteur de l'élevage non soumis à la gestion de l'offre et a élaboré des plans d'action pour le bœuf, le mouton et le porc.

La **Direction du développement des pommes de terre** offre des services de conseil technique, de recherche stratégique et innovatrice, de suivi et élabore et met en oeuvre des initiatives et des programmes sectoriels stratégiques. La Direction englobe aussi le Centre de propagation des végétaux (CPV), qui est responsable de la production de matériel nucléaire à partir de tissus végétaux conformément aux exigences du système canadien de certification des pommes de terre de semence. Le CPV abrite la Banque canadienne de variétés de pommes de terre, une collection de près de 500 variétés qui fournit du matériel nucléaire à l'industrie de la pomme de terre de semence du Nouveau-Brunswick, des autres provinces canadiennes, des États-Unis et d'autres pays partout sur la planète.

### Faits saillants

- ♦ La Direction a offert un soutien à l'industrie par des services de conseil technique, le diagnostic des maladies, le traitement d'analyses de pommes de terre, des essais de recherche sur différentes espèces, des services de surveillance des cultures pour les organismes nuisibles et les maladies (p. ex. alerte aux pucerons, mildiou), des comptes rendus quotidiens sur les cultures de saison, des analyses post-récolte pour le virus « Y » de la pomme de terre et des services de réglementation pour garantir l'application de la *Loi sur l'éradication des maladies des pommes de terre*. Le soutien de la Direction a contribué à ce que la pomme de terre soit la culture la plus importante au Nouveau-Brunswick d'un point de vue économique, avec des recettes monétaires agricoles en 2020 totalisant 152,9 millions de dollars.
- ♦ Le CPV a produit 105 000 unités exemptes de maladie (plantules/microtubercules) en 2020, qui sont utilisées par l'industrie de la pomme de terre de semence aux fins de multiplication supplémentaire.

## DIVISION DU DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE ET DES OPÉRATIONS AQUATIQUES

La Division du développement de l'industrie et des opérations aquatiques consiste en quatre directions : **Aquaculture et services d'extension; Pêches commerciales et initiatives stratégiques; Marketing et commerce; Croissance des entreprises.**

La **Direction de l'aquaculture et des services d'extension** offre les conseils de spécialistes et des services complémentaires pour promouvoir et favoriser la croissance et la capacité concurrentielle du secteur de l'aquaculture et administre le cadre de réglementation de l'aquaculture au Nouveau-Brunswick. Elle offre des services et des programmes axés sur le maintien de pratiques responsables procurant des produits de la mer sains et de grande qualité. La Direction assure également la surveillance réglementaire de la *Loi sur l'aquaculture* et de la *Loi sur le traitement des poissons et fruits de mer*. La Direction de l'aquaculture et des services d'extension comporte trois unités distinctes : Développement sectoriel – aquaculture, Sciences de l'aquaculture et santé des poissons, et Délivrance des baux et permis et conformité.

### Faits saillants

- ♦ L'unité de délivrance des baux et permis et de conformité a été intégrée à la Direction. Par conséquent, la Direction offre maintenant une gamme complète de services à l'industrie en ce qui a trait à la production aquacole et à la transformation des produits de la mer.
- ♦ Le personnel a mené les vérifications de conformité suivantes en vertu de la *Loi sur l'aquaculture* et de la *Loi sur le traitement des poissons et fruits de mer* : 99 inspections de sites conchylicoles, 35 inspections de sites de pisciculture et 32 visites auprès d'acheteurs de poisson. De plus, 577 visites de surveillance ont eu lieu et 5 195 poissons ont été soumis pour analyse dans le cadre du programme de surveillance de l'anémie infectieuse du saumon et, dans le cadre du programme de Certificat de santé pour le transfert, 23 visites ont été effectuées et 835 échantillons (œufs, alevins, saumoneaux) ont été analysés.

La **Direction des pêches commerciales et initiatives stratégiques** offre les conseils de spécialistes et des services complémentaires pour promouvoir et défendre les intérêts du Nouveau-Brunswick dans le secteur des pêches. La Direction fournit des conseils techniques pour soutenir les programmes axés sur le maintien

de pratiques responsables procurant des produits de la mer sains et de grande qualité. Elle assume des responsabilités de gestion de deux centres de services maritimes du Nouveau-Brunswick et de l'Aquarium et Centre marin du Nouveau-Brunswick. La Direction des pêches comprend trois unités distinctes : les Pêches commerciales, les Initiatives stratégiques et l'Aquarium et Centre marin du Nouveau-Brunswick.

### Faits saillants

- ♦ En raison de la pandémie de COVID-19, la saison du homard a été retardée ce printemps. Dans le but de faciliter la communication, la Direction a coordonné des réunions hebdomadaires avec des transformateurs de homard, des pêcheurs de homard et des ministères provinciaux.
- ♦ La Direction a réalisé des travaux en collaboration avec l'industrie du poisson et des produits de la mer afin de coordonner et de mettre en œuvre les objectifs prioritaires de la dernière année du Plan d'action du Cadre de renouveau pour les pêches 2018-2020 et elle a rétabli les rencontres régulières de la Table ronde du ministre sur les pêches.
- ♦ La Direction a continué de travailler avec le gouvernement fédéral et les pêcheurs et les récolteurs de fruits de mer du Nouveau-Brunswick pour maintenir et protéger l'accès de la province à la ressource et favoriser le développement de nouvelles pêches émergentes, en particulier le sébaste dans le golfe du Saint-Laurent.
- ♦ La Direction a adapté les activités de l'Aquarium et Centre marin du Nouveau-Brunswick pour la saison 2020, en raison de la pandémie de COVID-19. Cela a retardé les activités d'ouverture et de marketing ciblé destinées aux 11 119 visiteurs de la région de l'Atlantique.

La **Direction du marketing et du commerce** fournit la prestation et la coordination stratégiques d'initiatives de marketing et de commerce. Celles-ci incluent la promotion commerciale des produits de la mer et des produits agricoles du Nouveau-Brunswick à travers le pays et à l'étranger. Parmi les initiatives clés, mentionnons la mise en œuvre et l'exécution de la Stratégie sur les boissons et les aliments locaux pour 2021-2025, la promotion du panier alimentaire du Nouveau-Brunswick, la promotion et l'expansion



des marchés d'exportation des produits de la mer/ agroalimentaires, la compilation de renseignements sur les marchés et d'autres activités connexes.

### Faits saillants

- ♦ La Direction a établi un groupe de travail des Premières Nations formé de représentants de plusieurs communautés des Premières Nations, de l'Initiative conjointe de développement économique, du Conseil des Micmacs du district de la Rive nord, de Services aux Autochtones Canada et du ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du Canada. Ce groupe était responsable d'élaborer des objectifs propres aux Autochtones dans le cadre de la Stratégie sur les boissons et les aliments locaux 2021-2025.
- ♦ La Direction a offert son soutien dans le cadre de l'élaboration d'un projet d'image de marque autochtone, en partenariat avec d'autres organismes provinciaux et avec la Première Nation d'Eel Ground, pour le bar rayé récolté commercialement dans la rivière Miramichi.
- ♦ La Direction a veillé à ce que l'industrie alimentaire du Nouveau-Brunswick soit bien représentée sur nos marchés clés (Europe, Asie et Amérique du Nord) tout au long de 2020-2021, malgré le fait que les salons professionnels internationaux étaient annulés ou faisaient l'objet de restrictions. Au total, 15 salons professionnels internationaux et virtuels ont eu lieu en 2020-2021, avec un taux de participation moyen de six entreprises du Nouveau-Brunswick par salon.
- ♦ La Direction a lancé plusieurs campagnes locales et nationales en collaboration avec des détaillants canadiens. Les programmes améliorés ont contribué au recrutement de producteurs alimentaires du Nouveau-Brunswick afin de permettre l'investissement dans une multitude de promotions numériques et de promotions aux points de vente.
- ♦ La Direction a ajouté les boissons du Nouveau-Brunswick aux paniers alimentaires du Nouveau-Brunswick destinés à la promotion, ce qui s'est traduit par une augmentation de la diversification des marchés, des ventes de ces produits à l'exportation et des ventes d'aliments locaux.
- ♦ La Direction a mis en place des programmes améliorés afin de faciliter les ventes en ligne pour les producteurs alimentaires et les marchés fermiers locaux à l'échelle de la province.

La **Direction de la croissance des entreprises** s'occupe de l'orientation stratégique et de la coordination pour les initiatives de développement à l'appui des clients, dont les nouveaux venus. La Direction se charge également de favoriser la croissance des entreprises existantes qui cherchent à prendre de l'expansion, à se moderniser ou à se diversifier dans les secteurs de l'agriculture, de l'aquaculture et des pêches. Les agents de croissance des entreprises assurent la liaison avec les programmes, y compris les services complémentaires, offerts par le Ministère et divers autres partenaires.

### Faits saillants

- ♦ La Direction a approuvé 49 projets dans le cadre du Fonds des pêches de l'Atlantique. Ce Fonds soutient les secteurs des pêches commerciales, de l'aquaculture et de la transformation des produits de la mer. Le financement total du projet s'est élevé à 11,2 millions de dollars, dont 7,84 millions de dollars provenaient du gouvernement fédéral.
- ♦ La Direction a soutenu 142 nouveaux venus dans le secteur fermier à l'aide de services de soutien de la part de navigateurs d'affaires et de programmes financiers à l'appui de la croissance de la production d'aliments primaire et à valeur ajoutée. Cela s'est traduit par plus de 60 nouvelles exploitations agricoles confirmées.
- ♦ La Direction a poursuivi la mise en œuvre du Système de gestion des relations-clients et d'un système d'échange de documents favorisant un soutien basé sur les données pour plus de 3 000 clients des secteurs de l'agriculture, de l'aquaculture et des pêches.

## DIVISION DES SERVICES MINISTÉRIELS

La Division des services ministériels offre une orientation et du soutien en matière de ressources humaines, de services financiers, de politique, de stratégie, d'information et de technologie et de gestion des installations, et coordonne l'aide financière aux secteurs de l'agriculture, de l'aquaculture et des pêches au moyen de divers programmes de financement.

La Division comprend la **Direction des services financiers**, la **Direction des programmes financiers destinés à l'industrie**, la **Direction des services des ressources humaines**, la **Direction des systèmes d'information et des services ministériels**, la **Direction de la planification stratégique et des relations intergouvernementales**, la **Direction des affaires réglementaires** et la **Direction de l'excellence du rendement**.

La **Direction des services financiers** est responsable de la gestion des ressources financières du Ministère, y compris la gestion des dépenses et des recettes, ainsi que les services de budgétisation, de comptabilité et de rapports financiers.

### Faits saillants

- ♦ La Direction a soutenu l'équipe de planification des ressources organisationnelles du gouvernement du Nouveau-Brunswick en participant à la définition du plan comptable, aux essais d'acceptation par l'utilisateur du module de grand livre général et à la détermination des exigences relatives au module d'immobilisations corporelles.
- ♦ La Direction a soutenu le Ministère dans le cadre de la transition vers le nouveau contrat avec Telus Mobilité.

La **Direction des programmes financiers destinés à l'industrie** offre une aide financière aux secteurs de l'agriculture, de l'aquaculture et des pêches grâce à divers programmes de financement.

### Faits saillants

- ♦ La Direction a administré la troisième année du Partenariat canadien pour l'agriculture, un investissement quinquennal des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux visant à renforcer et à développer le secteur agricole.

- ♦ La Direction a révisé le programme Agri-protection pour les pommes de terre en divisant le plan de façon à distinguer les pommes de terre au champ et les pommes de terre en entrepôt, et ce, pour répondre aux préoccupations de l'industrie.

La **Direction des services des ressources humaines** est chargée de fournir tous les services de gestion des ressources humaines, y compris le recrutement et le maintien en poste, la classification, les relations de travail, les politiques de ressources humaines, la mobilisation des employés, le développement organisationnel, la planification de la relève et l'administration de programmes tels que santé et sécurité.

### Faits saillants

- ♦ La Direction a coordonné la formation continue des gestionnaires et superviseurs sur divers sujets liés aux ressources humaines, tels que la santé mentale, la santé et la sécurité au travail, la consommation de substances et les milieux de travail respectueux.
- ♦ La Direction a coordonné les plans opérationnels relatifs à la COVID-19 afin de garantir un retour au bureau sécuritaire.

La **Direction des systèmes d'information et des services ministériels** fournit, à l'échelle de la province, des services au Ministère, notamment en matière de technologie de l'information, de gestion des documents, de sécurité de l'information, de gestion des sites intranet, de gestion des installations et de système d'information géographique.

### Faits saillants

- ♦ Dans le cadre du projet de main-d'œuvre mobile, les ordinateurs de bureau ont été remplacés par des ordinateurs portables dotés d'un réseau privé virtuel afin de permettre au personnel de travailler à distance, au besoin.
- ♦ La section du système d'information géographique a achevé un projet visant à repérer les terres agricoles dans la province et a présenté une application Web permettant aux citoyens de les visualiser.

La **Direction de la planification stratégique et des relations intergouvernementales** est responsable de l'élaboration de stratégies, de la planification stratégique et du soutien des activités fédérales-provinciales-territoriales. La Direction est également responsable de l'analyse de la politique commerciale, des prévisions économiques, de la surveillance, de la recherche, de l'analyse statistique, de la production de rapports et de la prestation d'un soutien aux secteurs de l'agriculture, de l'aquaculture, des pêches, de la foresterie, des mines et de l'énergie. De plus, la Direction est responsable de gérer la correspondance ministérielle et de fournir des mises à jour, des commentaires et une analyse par rapport à diverses questions commerciales, y compris les accords commerciaux.

### Faits saillants

- ♦ La Direction a soutenu les mesures sur les changements climatiques du Ministère et ses contributions en matière de déclaration dans le cadre du Plan d'action sur les changements climatiques du Nouveau-Brunswick – Rapport d'étape 2020.
- ♦ La Direction a publié (en ligne), pour 2019, les bilans des secteurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire, de l'aquaculture et des pêches commerciales, ainsi que les Faits saillants des exportations de produits agroalimentaires et de produits de la mer du Nouveau-Brunswick.

La **Direction des affaires réglementaires** offre leadership, coordination et soutien pour l'élaboration de projets de loi, d'initiatives et de propositions de politiques et pour les activités législatives du ministre. La Direction gère également les demandes soumises en vertu de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée* et offre un soutien quant aux enjeux liés à la protection de la vie privée. La Direction, en collaboration avec la Direction de la planification stratégique et des relations intergouvernementales, a continué de fournir un soutien administratif en matière de politiques au Comité de gestion des politiques du ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches et du ministère des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie.

### Fait saillant

- ♦ Coordonner les réponses aux 16 demandes de renseignements soumises en vertu de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*.

La **Direction de l'excellence du rendement** soutient la mise en œuvre du système de gestion officielle du GNB, dirige les projets d'amélioration des processus et offre des services de gestion de projet à l'échelle du Ministère.

### Fait saillant

- ♦ La Direction a travaillé avec les différents programmes afin de mettre en œuvre des projets d'amélioration du processus de certification ceinture verte et ceinture noire Lean Six Sigma.

# Renseignements financiers

## VENTILATION DES DÉPENSES DE L'EXERCICE 2020-2021 (\$)

Programme ordinaire	Budget principal	Transferts de crédits	Budget final	Montants réels	Écart
Agriculture, Aquaculture et Pêches	40 178 000	135 300	40 313 300	37 746 400	(2 566 900)
<b>Total 2020-2021</b>	<b>40 178 000</b>	<b>135 300</b>	<b>40 313 300</b>	<b>37 746 400</b>	<b>(2 566 900)</b>

Compte de capital	Budget principal	Transferts de crédits	Budget final	Montants réels	Écart
Biens d'équipement	100 000	-	100 000	99 800	(200)
Infrastructures stratégiques	200 000	-	200 000	200 000	-
<b>Total 2020-2021</b>	<b>300 000</b>	<b>-</b>	<b>300 000</b>	<b>299 800</b>	<b>(200)</b>

Prêts et avances	Budget principal	Transferts de crédits	Budget final	Montants réels	Écart
Commission de l'assurance agricole du Nouveau-Brunswick	1 600 000	-	1 600 000	-	(1 600 000)
Programmes de prêts	9 500 000	-	9 500 000	2 761 200	(6 738 800)
<b>Total 2020-2021</b>	<b>11 100 000</b>	<b>-</b>	<b>11 100 000</b>	<b>2 761 200</b>	<b>(8 338 800)</b>

## VENTILATION DES RECETTES DE L'EXERCICE 2020-2021 (\$)

Recettes	Budget principal	Transferts de crédits	Budget final	Montants réels	Écart
Rendement du capital investi	400 000	-	400 000	381 000	(19 000)
Permis et licences	268 000	-	268 000	243 700	(24 300)
Vente de biens et de services	5 134 000	-	5 134 000	5 116 100	(17 900)
Divers	71 000	-	71 000	269 800	198 800
Subventions conditionnelles - Canada	4 630 000	-	4 630 000	4 600 300	(29 700)
<b>Total 2020-2021</b>	<b>10 503 000</b>	<b>-</b>	<b>10 503 000</b>	<b>10 610 900</b>	<b>107 900</b>

Prêts et avances	Budget principal	Transferts de crédits	Budget final	Montants réels	Écart
Recouvrements	2 500 000	-	2 500 000	1 363 800	1 136 200
<b>Total 2020-2021</b>	<b>2 500 000</b>	<b>-</b>	<b>2 500 000</b>	<b>1 363 800</b>	<b>1 136 200</b>

# Résumé des activités de dotation

Conformément à l'article 4 de la *Loi sur la Fonction publique*, le secrétaire du Conseil du Trésor délègue la dotation en personnel à chaque administrateur général de ses ministères respectifs. Voici un sommaire des activités de dotation en personnel en 2020-2021 pour le ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches.

Nombre d'employés permanents et temporaires en date du 31 décembre de chaque année		
Type d'employé	2020	2019
Permanent	194	192
Temporaire	17	23
<b>TOTAL</b>	<b>211</b>	<b>215</b>

Le Ministère a annoncé onze concours, soit six concours ouverts (publics) et cinq concours restreints (internes).

Conformément aux articles 15 et 16 de la *Loi sur la Fonction publique*, le Ministère a procédé aux nominations ci-dessous en utilisant d'autres moyens que le processus de concours pour établir le mérite :

Type de nomination	Description de la nomination	Disposition de la <i>Loi sur la Fonction publique</i>	Nombre
Emplois professionnels, scientifiques ou techniques spécialisés	Une nomination peut être faite sans concours lorsqu'un poste requiert : – un niveau d'expertise et de formation poussé, – un haut niveau de compétences techniques, – l'embauche d'experts reconnus dans leur domaine.	15(1)	0
Programme d'égalité d'accès à l'emploi	Le Programme offre aux Autochtones, aux personnes handicapées et aux membres des minorités visibles des possibilités égales d'accès à l'emploi, à la formation, à l'avancement professionnel.	16(1)(a)	0
Programme de gestion du talent au niveau ministériel	Les employés permanents faisant partie des réserves de talents gouvernementales et ministérielles qui répondent aux quatre critères d'évaluation du talent, notamment le rendement, l'état de préparation, la volonté et le degré d'urgence.	16(1)(b)	0
Mutation latérale	Le processus de mutation du gouvernement du Nouveau-Brunswick facilite la mutation des employés des parties 1, 2 (districts scolaires) et 3 (régies de la santé) des services publics.	16(1) or 16(1)(c)	9
Nomination d'employés occasionnels ou temporaires à un poste permanent	Une personne qui est embauchée à titre occasionnel ou temporaire en vertu de l'article 17 peut être nommée sans concours à un poste permanent ayant été bien classifié au sein de la fonction publique.	16(1)(d)(i)	0
Nomination d'étudiants et d'apprentis à un poste permanent	Les étudiants pour les emplois d'été, les étudiants universitaires ou collégiaux de programmes Coop ou les apprentis peuvent être nommés à un poste au sein de la fonction publique sans concours.	16(1)(d)(ii)	0

En vertu de l'article 33 de la *Loi sur la Fonction publique*, aucune plainte alléguant l'existence de favoritisme n'a été déposée auprès de l'administrateur général du ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches et aucune plainte n'a été déposée auprès de l'ombud.

# Résumé des projets de loi et des activités législatives

N° du projet de loi	Nom du projet de loi	Date de la sanction royale	Sommaire des modifications
	S.O.		

Nom du règlement	Date d'entrée en vigueur	Sommaire des modifications
S.O.		

Les lois et les règlements qui relevaient de la compétence du Ministère en 2020-2021 se trouvent à l'adresse : <http://laws.gnb.ca/fr/deplinks?subjectnumber=1>

# Résumé des activités liées aux langues officielles

## INTRODUCTION

### AXE 1

Garantir un accès à un service de qualité égale en français ou en anglais, partout dans la province :

- Les employés se sont vus rappeler leur obligation légale d'offrir un service d'égale qualité en anglais et en français dans toutes les succursales.
- Des profils linguistiques ont été tenus tout au long de l'année et utilisés lors du processus d'embauche, pour garantir que le Ministère est capable d'offrir des services dans les deux langues officielles partout dans la province.

### AXE 2

Un environnement et un climat qui encouragent tous les employés à utiliser la langue officielle de leur choix dans leur milieu de travail :

- La communication, la correspondance et les interactions avec les employés, comme les évaluations du rendement, se sont déroulées dans la langue de leur choix.
- Le Ministère a continué d'encourager l'utilisation des deux langues officielles pour les petites réunions. Pour toutes les grandes réunions, le Ministère a promu des présentations bilingues ou des séances distinctes en anglais et en français.

### AXE 3

Des politiques et programmes gouvernementaux, nouveaux ou modifiés, tiendront compte des réalités des communautés des deux langues officielles de la province.

- La correspondance et l'information ont été transmises aux citoyens dans la langue officielle de leur choix.
- Le rapport annuel du Ministère comporte un résumé des activités liées aux langues officielles.

### AXE 4

Veiller à ce que les employés de la fonction publique connaissent et comprennent bien la *Loi sur les langues officielles*, les politiques et les règlements pertinents ainsi que les obligations de la province en ce qui a trait aux langues officielles :

- La sous-ministre, de même que d'autres membres de l'équipe de direction, a rappelé à l'ensemble du personnel son obligation légale d'offrir des services dans la langue officielle de choix du client. On lui a également rappelé la Politique et les lignes directrices sur la langue de service ainsi que la trousse d'outils sur les langues officielles.
- Dans le cadre du processus continu pour l'orientation des employés et la gestion du rendement, les employés ont été invités à lire les politiques liées aux langues officielles.

## CONCLUSION

Le Ministère comprend les obligations qui lui incombent aux termes de la *Loi sur les langues officielles* et des politiques connexes et il met tout en œuvre pour offrir des services de qualité à ses clients dans les deux langues officielles. De plus, le Ministère encourage et appuie l'utilisation des deux langues officielles au travail et investit dans le perfectionnement des employés au moyen de la formation en langue seconde.

# Résumé des recommandations du Bureau du vérificateur général

## SECTION 1 – COMPREND L'EXERCICE EN COURS ET L'EXERCICE PRÉCÉDENT.

Nom et année du domaine de vérification et lien vers le document en ligne	Recommandations	
	Total	
2019, volume 3, chapitre 7, Sites contaminés <a href="https://www.agnb-vgnb.ca/content/dam/agnb-vgnb/pdf/Reports-Rapports/2019V3/Chap7f.pdf">https://www.agnb-vgnb.ca/content/dam/agnb-vgnb/pdf/Reports-Rapports/2019V3/Chap7f.pdf</a>	1	

Recommandations mises en œuvre	Mesures prises
7.31 Nous recommandons que le ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches obtienne et maintienne une preuve d'assurance actualisée ou une sûreté financière comme nantissement pour tous les biens qu'il loue à des tiers.	Mise en œuvre. Le ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches obtient et maintient une preuve d'assurance ou une sûreté financière comme nantissement pour tous les biens qu'il loue à des tiers.

## SECTION 2 – COMPREND LES PÉRIODES DE RÉFÉRENCE DU TROISIÈME, QUATRIÈME ET CINQUIÈME EXERCICE.

Nom et année du domaine de vérification et lien vers le document en ligne	Recommandations	
	Total	Mise en œuvre
Associations des foires agricoles (2016) – Déterminer si le gouvernement exerce une surveillance adéquate des Associations agricoles du Nouveau-Brunswick. <a href="https://www.agnb-vgnb.ca/content/dam/agnb-vgnb/pdf/Reports-Rapports/2016V1/Chap4f.pdf">https://www.agnb-vgnb.ca/content/dam/agnb-vgnb/pdf/Reports-Rapports/2016V1/Chap4f.pdf</a>	4	4



# Rapport sur la *Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public*

Comme le prévoit le paragraphe 18(1) de la *Loi sur les divulgations* faites dans l'intérêt public, l'administrateur principal doit préparer un rapport sur toute divulgation d'acte répréhensible faite à un superviseur ou à un fonctionnaire désigné de la partie de la fonction publique dont l'administrateur principal est responsable. Le ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches n'a reçu aucune divulgation d'acte répréhensible au cours de l'exercice 2020-2021.